

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 4 septembre 2007 à 19 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réal Julien
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Denis Émond	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Madame Patricia Magny	Directrice des Services des ressources humaines par intérim
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de quatre citoyens.

---

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 52 0907 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0907-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

5.1 Remerciements à la F.C.S.Q.

6.1 Sympathies.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 53 0907 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 21 août 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0907-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite les personnes à prendre la parole.

Sur ce, madame Lise Lépine, représentante de l'Association des propriétaires du Lac Bill, fait une intervention afin qu'il y ait remplacement de la fosse septique de l'école de la Tortue-des-Bois, et ce, afin de protéger la qualité du Lac Bill. Madame Lépine demande à ce que les travaux soient complétés dès cet automne.

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, souligne à madame Lépine que les Services des ressources matérielles ont le mandat de procéder à l'étude du dossier et que le remplacement des équipements sera fait dans les meilleurs délais s'il s'avère que les installations ne sont pas conformes.

En étant après cela aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc informe les membres du conseil des commissaires de l'affectation temporaire, pour l'année scolaire 2007-2008, de madame Louise Roy à titre de directrice de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent. De même, monsieur Luc Marchand agira à titre de directeur adjoint de cette école pour l'année 2007-2008. Les commissaires expriment leur assentiment relativement à ces affectations temporaires.

---

Président(e)



CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil d'établissement des centres;

CONSIDÉRANT les consultations et recommandations faites par les directions d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie détermine le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil d'établissement des centres pour l'année scolaire 2007-2008, et ce, tel que décrit au document 0907-03.

Adopté unanimement

Rémunération du personnel électoral  
– Élections scolaires du 4 novembre 2007

**RÉSOLUTION 57 0907 :**

CONSIDÉRANT qu'une élection générale aura lieu le 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, lequel ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que la rémunération des membres du personnel électoral et les frais de formation soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale;

QUE les frais de déplacement, de repas et de séjour requis, le cas échéant, soient ceux établis par la Politique de frais de déplacement, de repas et de séjour de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets présentés par les Services des ressources financières, il est procédé au remplacement d'une résolution relative à l'adoption du budget 2007-2008.

Remplacement de la résolution 12 0707 – Adoption du budget 2007-2008

**RÉSOLUTION 58 0907 :**

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de l'Énergie doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissements et de service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

---

Président(e)

---

Secrétaire

ATTENDU que la Commission scolaire de l'Énergie prévoit des revenus de 111 730 579 \$ et des dépenses de 111 754 893 \$;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 3 887 808 944 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2007-2008;

ATTENDU que le budget a été fait selon les règles budgétaires transmises par le MELS;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le budget de fonctionnement, d'investissements et de service de la dette soit adopté et transmis au ministère de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$;

Que cette résolution remplace la résolution 12 0707.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées à la suite des renseignements fournis par madame Patricia Magny.

Démissions

**RÉSOLUTION 59 0907** :            CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Lucie Lafleur, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 23 août 2007;
- ✓ Linda Cloutier, secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Adopté unanimement

Démissions pour fins de retraite

**RÉSOLUTION 60 0907** :            CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

\_\_\_\_\_  
Président(e)

- ✓ Pierrette Dufour-Beaulieu, enseignante, à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2007;
- ✓ Suzanne St-Ours, agente de bureau classe principale, au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, laquelle est effective au 19 septembre 2007.

Adopté unanimement

Congés sans  
traitement

**RÉSOLUTION 61 0907** :            CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2007-2008;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder un congé sans traitement, tel que décrit ci-dessous, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Suzanne Fraser, technicienne en éducation spécialisée à l'école La Croisière à Saint-Séverin-de-Prouxville, 14,2857 %, du 27 août 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Annie Boisvert, enseignante à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables, 4,878 %, du 23 août 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Sylvie Galarneau, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, 17,1429 %, du 24 septembre 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Annie Thellend, technicienne en éducation spécialisée au centre administratif à Shawinigan, 100 %, du 27 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Yannick Lachance, technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, 100 %, du 29 août 2007 au 20 juin 2008;
- ✓ Mélanie Comtois, technicienne en éducation spécialisée à l'école La Providence à Saint-Tite, 100 %, du 23 août 2007 au 23 juin 2008;
- ✓ Chantal Paquette, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, 17,1429 %, du 10 septembre 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Dominique Rivard-Lafrenière, orthopédagogue à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, 11,4286 %, du 20 août 2007 au 20 juin 2008;
- ✓ Chantal Lebrun, enseignante à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, 19,512 %, du 27 août 2007 au 27 juin 2008;
- ✓ Mélanie Boisvert, enseignante à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides, 7,317 %, du 30 août 2007 au 16 juin 2008;

---

Président(e)

- ✓ Charline Plante, enseignante à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton, 19,512 %, du 29 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Julie Ducharme, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, 8,33 %, du 28 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Gaétan Bérubé, enseignant à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, 16,26 %, du 29 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Luc Bellerive, enseignant à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, 24,39 %, du 29 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Mélanie Audy, enseignante à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, 32,520 %, du 27 août 2007 au 28 juin 2008;
- ✓ Pierre Castonguay, enseignant à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, 12,195 %, du 29 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Nancy Boissonneault, enseignante à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides, 9,756 %, du 30 août 2007 au 16 juin 2008.

Adopté unanimement

Retrait de la  
disponibilité

**RÉSOLUTION 62 0907 :**

CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-3.18 de la convention collective, que des personnels enseignants sont en excédent d'effectifs;

CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-3.20 de la convention collective, que la commission scolaire a des postes d'enseignement à combler;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE de retirer de la disponibilité à compter du 23 août 2007, les personnes dont les noms suivent :

- ✓ Raymond Goulet, enseignant en formation professionnelle (foresterie) à l'École forestière de La Tuque;
- ✓ Yvon Marchand, enseignant en formation professionnelle (foresterie) à l'École forestière de La Tuque;
- ✓ Mario Genois, enseignant en formation professionnelle (techniques d'usinage) au Carrefour formation Mauricie à Shawinigan;
- ✓ Luc Tousignant, enseignant en formation professionnelle (mécanique industrielle) au Carrefour formation Mauricie à Shawinigan;

---

Président(e)

- ✓ Pierre Régis, enseignant en formation professionnelle (mécanique industrielle) au Carrefour formation Mauricie à Shawinigan.

Adopté unanimement

Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien – Secteur des services directs aux élèves

**RÉSOLUTION 63 0907** :  
été adopté le 19 juin 2007;

CONSIDÉRANT que le plan des effectifs du personnel de soutien du secteur des services directs aux élèves a

CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien permettent la création de postes dans le secteur de l'adaptation scolaire après le mécanisme de sécurité d'emploi, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2007;

CONSIDÉRANT qu'un nouvel élève est arrivé après le mécanisme de sécurité d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE la création d'un poste cyclique de technicienne/technicien en éducation spécialisée à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, de 27 heures/semaine, et ce, à compter du 27 août 2007.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 64 0907** :  
de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi

CONSIDÉRANT, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soient autorisées les affectations suivantes:

- ✓ Caroline Provencher, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel à 26 heures/semaine, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 28 août 2007;
- ✓ Karine Boivin, préposée aux élèves handicapés, poste cyclique à temps partiel à 26 heures/semaine, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 28 août 2007;

---

Président(e)

---

Secrétaire

- ✓ Manon Bourbeau, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel à 27 heures/semaine, à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 28 août 2007;
- ✓ Daniel Guay, technicien en audiovisuel, poste cyclique à temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 17 septembre 2007;

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 65 0907 :**

CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes, que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Andréanne L'Heureux, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 15 heures/semaine, à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Chantal Leblanc, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 15 heures/semaine, à l'école Masson à Sainte-Thècle, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Valérie Perrin, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 15 heures/semaine, à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Simon Trépanier, technicien en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 10 heures/semaine, à l'école Plein-Soleil à Hérouxville, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Cynthia Lavigne, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 25 heures/semaine, à l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 27 août 2007;

---

Président(e)

---

Secrétaire

- ✓ Lucie Béland, technicienne en travaux pratiques, poste cyclique à temps partiel de 19,25 heures/semaine, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 27 août 2007.

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagements –  
Personnel  
enseignant

**RÉSOLUTION 66 0907 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes en enseignement;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Gilles Guillemette, enseignant, à la Maison familiale rurale à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Manon Lafontaine, enseignante au primaire, à l'école La Providence à Saint-Tite, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Josée Deschamps, spécialiste en arts plastique au préscolaire et au primaire, à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Alain Trudel, enseignant en mathématiques au secondaire, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Rachel Gélinas, enseignante au primaire, à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Caroline Noël, enseignante au primaire, à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Jasmine Nadeau, enseignante au primaire, à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Isabelle Flageole, enseignante au primaire, à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Mélanie Fortin, enseignante au primaire, à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton, et ce, à compter du 23 août 2007;

---

Président(e)

- ✓ Marie-Josée Campeau, enseignante au primaire, à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Suzanne Vincent, enseignante en français au secondaire, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Martine Boisvert, enseignante au primaire, à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Christine Boivin, enseignante au primaire, à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Marie-Hélène Bélisle, enseignante en français au secondaire, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Marie-Claude Brière, enseignante au primaire, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Patrick Brouillette, enseignant en adaptation scolaire, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Laurie Ouellet, enseignante en adaptation scolaire, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 23 août 2007;
- ✓ Éric Arseneault, enseignant en adaptation scolaire, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2007.

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagement -  
Personnel  
professionnel

**RÉSOLUTION 67 0907 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes de psychologues;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective applicable aux fins de comblement d'un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accepter les nouvelles affectations des personnes suivantes :

- ✓ Caroline Lévesque, psychologue, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine, dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 5 septembre 2007;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

- ✓ Hélène Dion, psychologue, poste régulier temps partiel à 25 heures/semaine, dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 5 septembre 2007.

Adopté unanimement

Engagements –  
Personnel de  
soutien

**RÉSOLUTION 68 0907 :**

CONSIDÉRANT, suite à l’affichage de postes, que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l’engagement du personnel;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE d’accepter l’engagement des personnes suivantes :

- ✓ Adam Fréchette technicien en travaux pratiques, poste cyclique à temps partiel à 17 heures/semaine, à l’école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 10 septembre 2007;
- ✓ Mathieu Langevin, technicien(ne) en travaux pratiques, poste cyclique à temps partiel à 12 heures/semaine, au Centre d’éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 10 septembre 2007;

QU’il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d’une part, de l’acceptation par la Direction régionale du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d’autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d’idées, le directeur des Services des ressources matérielles, de l’informatique et du transport scolaire, monsieur Jean-Guy Trépanier, fournit une information relative aux services alimentaires des cafétérias. Il est alors souligné le coût des repas pour l’année scolaire 2007-2008. Il est aussi fait part des importants changements effectués pour améliorer la qualité nutritive des aliments et pour encourager les élèves à adopter de plus saines habitudes alimentaires.

Les commissaires expriment leur satisfaction et accueillent favorablement les modifications apportées par les concessionnaires des services alimentaires des écoles secondaires.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d’un résumé de la correspondance reçue en date du 4 septembre 2007.

---

Président(e)

---

Secrétaire

À 20 h 20, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 69 0907** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que  
soit déclarée close la présente séance du conseil des  
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président(e)

---

Secrétaire